



## Comment envoyer et recevoir vos factures sous forme électronique

La solution e-facture de PostFinance SA vous permet de transmettre et de recevoir vos factures par voie électronique. Vous économisez ainsi à la fois du temps, du papier et de l'argent.

### E-facture en bref

Avec l'e-facture, il est encore plus simple d'établir des factures de manière efficace et économique. En tant que fournisseur de factures électroniques, PostFinance vous aide à atteindre sans détour vos clients commerciaux et, via le portail eBill, tous vos clients e-finance et e-banking.

L'e-facture allège non seulement les tâches quotidiennes des émetteurs, mais aussi celles des destinataires.

L'émetteur transmet électroniquement les données de facturation à PostFinance, qui transfère ensuite la facture au destinataire. Celle-ci parvient plus rapidement et sans changement de format au destinataire, et les données d'inscription au crédit sont de meilleure qualité.

Les clients commerciaux peuvent télécharger les données structurées et signées numériquement des factures puis les reprendre dans leur système de gestion des créanciers. Les processus créanciers et l'archivage peuvent ainsi être automatisés. Par rapport aux processus de traitement classiques, cela permet de raccourcir fortement les délais d'exécution et d'améliorer la qualité des données. Le règlement des factures s'effectue par les canaux de paiement habituels.

Les clients e-finance et e-banking paient leurs factures électroniques via eBill, en utilisant simplement l'application e-banking de leur établissement financier.

### E-facture – pas à pas

1. Les destinataires de factures indiquent aux émetteurs qu'ils souhaitent recevoir leurs factures sous forme électronique.
2. Les émetteurs transmettent les données de facturation à PostFinance par voie électronique.
3. PostFinance traite les données, puis les met à la disposition des destinataires des factures.
4. Les clients e-finance et e-banking paient leurs factures via eBill, par le biais de l'application e-banking de leur établissement financier. Les clients commerciaux importent, quant à eux, les données structurées dans un logiciel où ils peuvent les traiter selon leurs propres processus et les payer par voie électronique de la manière habituelle.
5. Les émetteurs reçoivent leurs données d'inscription au crédit comme jusqu'à présent.



#### eBill

eBill désigne la plateforme sur laquelle les clients e-finance et e-banking peuvent traiter leurs factures électroniques et effectuer leurs dons numériques.

Vous trouverez des informations générales à propos d'eBill sur [ebill.ch](http://ebill.ch).

## Pour les émetteurs de factures

Avantages pour les émetteurs de factures:

- Distribution rapide des factures.
- Amélioration de la qualité des données de paiement entrantes.
- Paiements plus rapides de la part des clients et réduction du nombre de rappels.
- Taux de distribution plus élevé, car aucun problème de changement d'adresse.
- Processus d'inscription au crédit inchangés.
- Tous les clients peuvent être contactés par le biais d'une interface:
  - les particuliers avec compte postal ou bancaire
  - les entreprises travaillant directement avec PostFinance ou d'autres prestataires/banques
- Différentes méthodes de facturation, de la simple saisie en ligne à la solution entièrement intégrée dans votre logiciel.
- Archivage des données de facturation conforme à l'Olico et accès aux données via une application web payante séparée (e-archives).

## Pour les destinataires de factures

Soit vous avez accès à e-finance, soit vous recevez les données des factures directement dans votre logiciel de gestion financière. Dans le cas où les factures doivent être traitées par un logiciel de gestion financière, l'importation de ces données structurées doit être supportée par le logiciel.

L'e-facture vous offre les avantages suivants:

- Plus de risque d'erreur liée à la saisie manuelle des factures; qualité parfaite des données grâce à une transmission directe.
- Économies de place grâce à un archivage électronique.
- Réception via une seule interface des factures transmises par des émetteurs collaborant avec PostFinance ou d'autres prestataires de l'e-facture.
- Archivage des données de facturation conforme à l'Olico pour les destinataires de factures avec logiciel financier et accès aux données via une application web payante séparée (e-archives).

Autres avantages de l'importation directe des factures dans le logiciel de gestion financière:

- Les données des factures restent dans le système du destinataire et peuvent être réutilisées.
- L'exploitation n'a plus besoin d'envoyer (et de rechercher) manuellement les factures.
- Des économies d'envergure sont réalisées grâce à des processus créanciers automatisés permettant un raccourcissement des délais d'exécution et une réduction des charges administratives.
- Des déductions d'escompte peuvent être effectuées.

## Informations complémentaires

Pour de plus amples informations, adressez-vous par e-mail à [e-facture@postfinance.ch](mailto:e-facture@postfinance.ch).

Pour nous joindre par téléphone, composez le 0848 848 848 (max. CHF 0.08/min. en Suisse).

## Prix et conditions

### Prix pour l'envoi à eBill

Nombre de factures par mois	Envoi à eBill par facture
Jusqu'à 1000	CHF -.40
Jusqu'à 5000	CHF -.35
Jusqu'à 10 000	CHF -.30
Plus de 10 000	Sur demande

### Prix pour l'envoi et la réception B2B

Nombre de factures par mois	Envoi B2B par facture	Réception B2B par facture
Jusqu'à 1000	CHF -.50	CHF -.50
Jusqu'à 5000	CHF -.45	CHF -.45
Jusqu'à 10 000	CHF -.40	CHF -.40
Plus de 10 000	Sur demande	

La catégorie de prix «Jusqu'à 1000 factures» comprend CHF 8.– de transactions gratuites par mois.

L'échelon tarifaire est déterminé à partir du nombre total d'e-factures envoyées et/ou reçues par client et par mois.

### Prestations complémentaires

Prestations complémentaires	Prix
Supplément pour l'envoi vers / la réception depuis un système tiers soumis à supplément (Interconnect) Détails: voir <a href="https://postfinance.ch/e-facture">postfinance.ch/e-facture</a> à la rubrique «Partenaires de réseau et prestataires de services»	CHF -.10 par facture
Prestations individuelles, telles que conseil, mise en place d'interfaces spécifiques ou suppléments pour traitement spécial.	Selon convention séparée

Prix complets, état en janvier 2022. Vous trouverez les prix actuels sur [postfinance.ch/prix-cc](https://postfinance.ch/prix-cc). Tous les prix indiqués s'entendent nets, hors TVA.

L'e-banking permet de payer ses e-factures en quelques clics.